Document generated on 07/11/2025 9:25 p.m.

Les Cahiers de lecture de L'Action nationale

Les Cahiers de lecture de L'Action nationale

Jean-Philippe Viriot Durandal, Émilie Raymond, Thibauld Moulaert, Michèle Charpentier (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 2016, 404 pages

Jean Carette

Volume 11, Number 1, Fall 2016

URI: https://id.erudit.org/iderudit/83900ac

See table of contents

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)
1929-5561 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Carette, J. (2016). Review of [Jean-Philippe Viriot Durandal, Émilie Raymond, Thibauld Moulaert, Michèle Charpentier (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 2016, 404 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, *11*(1), 12–12.

Tous droits réservés © Ligue d'action nationale, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

suite de la page 11

nuance une très ancienne discussion – la vérité comme entreprise de vertu –, mais avec des moyens conceptuels relativement actuels, principalement l'apport de la psychologie sociale comme on l'a vu.

Il s'agit néanmoins d'un livre qui me laisse sur ma faim. La raison principale tient à deux silences. Je pense d'abord au fait que l'auteur ne parle aucunement de la question de la surcharge que nous vivons tous : surcharge d'activités, surcharge d'informations, surcharge de sollicitations. La question me paraît absolument centrale : comment le citoyen contemporain peut-il se consacrer avec sérieux aux très nombreuses questions de la cité alors qu'on exige toujours plus de lui ou d'elle ? N'est-il pas vrai que dans la société actuelle, on demande de chacun toujours davantage de disponibilité et de concentration au travail ? Il en va de même pour nos affaires personnelles : qui, par exemple, est vraiment très au fait de l'état de ses finances personnelles et de tout ce qui touche sa santé (activité, alimentation, sommeil, environnement immédiat, etc.) tout en pouvant s'acquitter parfaitement de ses obligations en matière d'activités scolaires des enfants ? Sans compter la multiplication des sources électroniques de distraction, Facebook étant la première. Le livre de Bordeleau ne dit rien sur tout cela, ce qui surprend un peu si l'on considère que cette question de la surcharge a été passablement traitée par les neurosciences. Autre silence : il n'y a rien dans le livre sur le poids des grandes entreprises dans nos vies et de leurs incessants efforts de communication. Bordeleau ne se pose pas des questions comme celle-ci : comment le citoyen peut-il réfléchir sur les conséquences de son mode de vie alors que depuis très longtemps on déploie tant de moyens narratifs et persuasifs pour donner tellement de sens à la possession d'une voiture ou d'une magnifique maison et que, dans cet incessant travail de communication, on ne cesse de cibler toute une série de mécanismes psychologiques fondamentaux ?

Bordeleau ne se pose pas des questions comme celle-ci : comment le citoyen peut-il réfléchir sur les conséquences de son mode de vie alors que depuis très longtemps on déploie tant de moyens narratifs et persuasifs pour donner tellement de sens à la possession d'une voiture ou d'une magnifique maison et que, dans cet incessant travail de communication, on ne cesse de cibler toute une série de mécanismes psychologiques fondamentaux ?

J'ai une dernière réserve au sujet du livre : il a trop souvent un style scolaire, celui des manuels. À maints endroits, on se sent en présence de résumés de lecture et de notes de cours. Le résultat est souvent impersonnel et terne. Et même, par moments, on se dit qu'un effort supplémentaire de révision aurait été nécessaire (à la p. 122 par exemple, trois phrases débutent par « c'est ainsi ») même si ce n'est pas absolument grave.

Il reste que, face à tous les supposés héritiers des Lumières de ce monde qui nous assurent qu'il suffit de prendre l'habitude de débusquer les procédés argumentatifs fallacieux des puissants pour qu'en chacune et chacun naisse un citoyen éclairé, un regard qui montre l'ampleur de nos propres limites est nécessaire et utile. ❖

Jean-Philippe Viriot Durandal, Émilie Raymond, Thibauld Moulaert, Michèle Charpentier (dir.)
Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale

Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 2016, 404 pages

Quand mes yeux sont tombés sur la publication aux PUQ de l'ouvrage du « Réseau d'Études International sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique » (REIACTIS), je n'ai bien sûr pas boudé mon plaisir. Sollicités par quatre de leurs collègues, une quarantaine de chercheurs et d'enseignants spécialisés en gérontologie sociale ont ici fait le point de leurs travaux. Leurs regards « croisés » ont ainsi permis une lecture diversifiée où « l'approche compréhensive des processus et des représentations est mise en rapport avec l'économie générale des dispositifs et des actions publiques qui encadrent l'avancée en âge dans les sociétés contemporaines. »

Ici, le vieillissement n'est pas considéré comme un simple parcours individuel, mais comme un défi collectif, à gérer autant par les gouvernements que par les citoyens, dans le cadre de la dynamique des divers rapports sociaux. Vieillir n'est pas seulement à définir comme avancer en âge, mais aussi comme un ensemble de droits, à défendre et à promouvoir, d'intégration sociale, économique et politique. Les populations concernées, dans le court terme comme dans un futur plus lointain, doivent s'engager dans des débats et des luttes pour un vieillissement « actif » au service de tous, à tout âge.

Cet ouvrage est en fait une collection de textes en français ou traduits. Il nous permet de faire le point sur le développement disciplinaire de la gérontologie sociale à travers la Francophonie, mais aussi l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et l'Australie. Aucun texte des Amériques, ni de toute l'Afrique, ni de la Russie, ni de l'Allemagne ni de l'Europe de l'Est dans cet ensemble « international ». Dommage. Il confirme aussi que le Canada et le Québec accusent un retard certain des recherches de niveau universitaire, faute de moyens et de volontés politiques ou simplement citoyennes. À quelques exceptions brillantes près, comme Michèle Charpentier, Anne Quéniart ou Jean-Paul Lavoie, les contributions d'ici sont assez moyennes. Avec même des données non vérifiées et faussées comme dans le texte de Daniel Thomas ! C'est le risque de ce type d'assemblage postérieur à un congrès du REIACTIS : la rareté des compétences comme des subventions ajoute aux contraintes « diplomatiques »...

Cette récollection, bien qu'intelligente et instructive, ne fait pas un ouvrage cohérent et l'interdisciplinarité cède souvent à la confusion des genres et des styles. De plus, manque ici une bibliographie critique plus complète et précise, mieux organisée et sans redondances. Enfin et surtout, on peut regretter l'absence totale de contributions de la part des aînés ou retraités, observés plus qu'impliqués. Ni témoignages, ni analyses directes, alors que les retraités d'expérience n'auraient pas manqué à l'appel à produire des textes originaux et intéressants. Je ne pratique pas ici un plaidoyer pro domo, ne manquant pas d'opportunités ni de sollicitations pour porter une parole et mes réflexions. Je m'inquiète plutôt de cet âgisme inconscient : de quoi et de qui ces auteurs ont-ils peur ? Cela fait aussi partie des « droits de vieillir » et d'une citoyenneté à respecter.

Un catalogue à garder en bibliothèque, comme on consulte un ensemble de références aussi utile qu'inégal et incomplet, en espérant à moyen terme une livraison plus questionnante, plus critique et plus large que l'expertise professorale.

Jean Carette
Professeur retraité et actif de l'UQAM